



Avant de partir

SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	04
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	05
	Souvenirs à rapporter	05
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	06
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	06

Formalités et conseils d'entrée dans le pays

Pas de visa, le **passport valide au moins 6 mois après l'entrée dans le pays** ou bien, **pour les citoyens européens dont le séjour ne dépasse pas 90 jours, carte nationale d'identité valide**. Les mineurs doivent être munis de leur propre pièce d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

Pour les ressortissants étrangers, vous renseigner impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade de Roumanie.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.

 **Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants** (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et **envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet**. Ainsi, en cas de vol ou de perte, **vous pourrez récupérer** de n'importe quel ordinateur **la copie de vos documents**.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **entre 15 et 23 kg** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

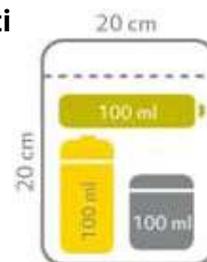
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.**

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Conseils budget et moyens de paiement sur place



- **Évitez de changer à l'aéroport** : les taux y sont très défavorables, ou ne changez qu'une somme modique pour démarrer (juste pour payer le bus ou le taxi).

- **Les bureaux de change (casa de schimb)** : assurent le change à de bons taux (proche du cours officiel) et souvent sans commission. Nombreux à Bucarest et dans les villes touristiques. Les banques le font aussi, mais leurs horaires sont plus restreints.

- Dans toutes les villes, on trouve des **distributeurs de billets** qui acceptent les cartes internationales.

- On peut également payer par carte (VISA, MasterCard...) dans la plupart des hôtels et des restaurants, de même que dans les boutiques ou magasins un peu modernes et les stations-service.



Conseils santé et sécurité



Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Roumanie, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

L'eau du robinet est généralement potable en Roumanie. En revanche, **attention à celle que vous trouverez dans les montagnes** – ne la buvez jamais sans la purifier (avec des filtres ou des comprimés d'iode ou de chlore) ou la faire bouillir au préalable.

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France. C'est au niveau des pharmacies que la différence est la plus nette : alors que dans l'hexagone, nombre de médicaments sont vendus sans prescription, la plupart de leurs homologues allemands nécessitent une ordonnance.

Vous pouvez prévoir, si vous les souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger ainsi qu'une **petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux, le mal des transports et la fièvre.

Le conseil OPEN : Pour un séjour temporaire en Europe, **vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie.** Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale ou de vous connecter à son site Internet <https://www.ameli.fr/> qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. **Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite** et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.

Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter de tenter les voleurs.

Le conseil OPEN : **Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).**

Taxes et pourboires

Dans les restos, le pourboire est à la discrétion du client, comme en France.



Le pourboire n'est pas obligatoire mais **il est recommandé de laisser l'équivalent de 2 € par jour/pers pour le guide et 1€ par jour / pers pour le chauffeur.**

Affaires à emporter



Optez, toute l'année, pour des **vêtements chauds, imperméables, chaussures adaptées à la marche** et petit **sac à dos** pour la journée sans oublier **une lampe de poche et une paire de jumelles** qui peuvent s'avérer bien pratiques.

Si vous partez **en été**, prévoyez également des **vêtements plus légers**, en **coton**, mais aussi de la **crème solaire, du produit anti-moustique**, des **lunettes de soleil et un chapeau**.

Souvenirs à rapporter

Les œufs peints de Bucovine (ouă pictate) :



On peut aussi rapporter ces petits œufs de Pâques à la décoration raffinée, dont les motifs et la coloration se font par applications successives de couches de cire, lesquelles délimitent les parties que l'on ne souhaite pas colorer. **Un œuf peut représenter jusqu'à 4h de travail.** C'est la spécialité des Houtsoules, ethnie slavophone des montagnes de Bucovine. Ces œufs sont vendus dans les monastères.



Cuillères en bois (linguri de lemn) :

Le bois est un matériau de prédilection en Roumanie, notamment dans le Maramureș. Vous trouverez de nombreux bibelots, boîtes, crayons en bois peint ou sculpté.

Miel : Bien moins cher qu'en France (la **Roumanie est 4e producteur sur l'ensemble de l'UE**).

On trouve essentiellement du **miel d'acacia** (salcâm), mais aussi de **tournesol** ou de **tilleul**, sur les étales des marchés ou directement chez l'apiculteur. Dans certaines régions (en Bucovine, par exemple), on peut même en acheter au bord de la route, à des ruches roulantes.



Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

- 
- **De la France vers la Roumanie** : Code appel international (00) + 40 (indicatif de la Roumanie) + indicatif de la ville + numéro du correspondant.
 - **De la Roumanie vers la France** : Code appel international (00) + 33 + numéro du correspondant (sans le 0 initial).
 - **Pour appeler entre portables français sur place** : + 33 et n° de portable à 10 chiffres (sans composer le 0).

Numéro d'urgence européen (UE) : 112



Depuis 2017, un **voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne**, sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès...

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés...

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.



En Roumanie, de plus en plus d'hébergements (même les pensions et chambres chez l'habitant), restos et bars disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.

Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype, permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais. Il suffit de télécharger – gratuitement – l'une de ces applis sur son smartphone. Elle détecte automatiquement dans votre liste de contacts ceux qui utilisent la même appli.

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

- **Ambassade de France en Roumanie :**

Str Biserica Amzei 13-15, Sect 1, 010392 Bucarest
tél. +40 (0)21-303 1000 ;
www.ambafrance-ro.org

- **Ambassade de Roumanie en France :**

5 rue de l'Exposition, 75007 Paris
tél. +33 (0)1 47 05 27 55
paris.mae.ro/fr

- **Office de tourisme de Roumanie :**

tél : 01-40-20-99-33.
<https://guideroumanie.com/>

Pensez à prendre une carte de vos hôtels qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (☎ : +33 4 76 48 70 70)